REPUBLIQUE DU SENEGAL

№ 0 1_v 9 7 7 MESRI /DB/kg

Dakar, le 0 2 DEC. 2021



Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION DES BOURSES

Le Directeur des bourses

COMMUNIQUÉ RELATIF AU PAIEMENT DES AIDES 2020-2021 et DES ALLOCATIONS D'ETUDES AU TITRE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) informe les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur, que le démarrage des paiements des **aides sociales** pour l'année académique 2020-2021 est prévu le lundi 06 décembre 2021 au niveau des régies.

Quant au paiement des mensualités **d'octobre et de novembre** pour l'année universitaire 2021-2022, il commencera le jeudi 09 décembre à partir de 08h.

NB: Le paiement des retardataires est prévu au mois de janvier 2022.

Pr KHALIFA GAYE